



Le 18 novembre 2011

**Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)**

**Maître Pierre Pelletier**  
STEIN MONAST S.E.N.C.R.L.  
70, rue Dalhousie, bureau 300  
Québec (Québec)  
G1K 4B2

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-2007  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande relative aux modifications de méthodes comptables découlant du passage aux normes internationales d'information financière (« IFRS »)  
Dossier de la Régie : R-3768-2011  
Notre dossier : R045267

---

Cher confrère,

Veillez trouver ci-joint, la demande de renseignements n° 1 du Transporteur et du Distributeur adressée à l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et au Conseil de l'industrie forestière du Québec (AQCIE-CIFQ) dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, cher confrère, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Éric Fraser*

Éric Fraser  
/js

c.c. Me Véronique Dubois (Régie de l'énergie)  
Intervenants

p.j.